



UNIL | Université de Lausanne
Relations Internationales
Château de Dorigny
CH-1015 Lausanne

Règlement d'occupation de la salle CD 106 Château de Dorigny, UNIL

Bienvenue aux utilisateurs de la salle 106 du Château de Dorigny

Mise en place/remise en place

La mise en place de la salle et la remise en l'état de la salle sont à effectuer par vos soins. Merci de planifier un peu de temps pour ce faire avant et après votre événement. La disposition de base est en forme de U.

Pour une mise en place et rangement par une équipe de professionnels, merci de vous adresser à Unibat (jean-michel.mouchet@unil.ch). La mise en place ne peut être garantie que si Unibat est informé au minimum 7 jours ouvrables à l'avance.

Panneaux indicateurs

Vous avez la possibilité d'afficher (scotch, pas de punaises) des panneaux indicateurs sur les portes extérieure et intérieure du Château.

Capacité de la salle

Capacité max. de cette salle : 36 personnes en format auditoire/24 places en format U (assis + tables).

Matériel informatique à disposition

La salle est équipée d'un beamer et d'un flipchart. En cas de problème avec le beamer, merci de vous référer aux indications qui se trouvent sur l'appareil ou contacter le 2289 (M. Buchet).

Aucun autre équipement (ordinateur, adaptateur, rallonge, ...) n'est fourni.

Petite restauration et matériel

Des pauses-café ou collations peuvent être commandées auprès du restaurateur de l'UNIL (Nino) tél. 021 692 26 70 ou SV Group 021 692 46 60.

Si vous avez besoin de tables hautes, merci de vous adresser directement au restaurateur choisi.

Rangement après votre événement

Ranger et remettre en état la salle avant de la quitter (nettoyage : balai à disposition dans la petite armoire à côté de la porte de l'ascenseur au rez-de-chaussée).

Vérifier que toutes les lumières soient éteintes, volets et fenêtres fermés avant de quitter la salle.

Fermeture/ouverture de la salle

Afin de pouvoir fermer la salle CD 106 durant les pauses, une clé (*qui ouvre uniquement la CD 106*) peut être obtenue auprès de la personne qui vous a réservé la salle soit Mme Marinette ROBERT ou Mme Salomé EVARD des RI contre une caution de CHF : 100.— (sous réserve). Clé disponible, en principe, 24 heures avant le début de votre manifestation.

Occupation après 18h00 ou le weekend

En cas d'utilisation de la salle en dehors des heures d'ouverture officielles, une carte vous sera remise pour l'ouverture de la porte principale.

Toute occupation de la salle en dehors des heures officielles ou le weekend est annoncé à UNISEP (M. Jérôme Jourdan) au 021-692 25 74, jerome.jourdan@unil.ch.

Parking

Aucune place de parking «visiteurs» n'est disponible devant le Château de Dorigny. Merci d'utiliser le parking qui se situe devant le théâtre de la Grange de Dorigny à 3 minutes à pied.

Nous vous informons que la personne ayant réservé la salle est responsable de celle-ci en cas de vol et dégâts causés suite au non-respect du présent règlement.